



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LE COLLEGE
HECTOR-BERLIOZ POUR MISE A DISPOSITION
GRATUITE DE LA SALLE POLYVALENTE DU
CARRE (1, RUE DE L'EGALITE) POUR
L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION DU 7 MAI
AU 1ER JUIN 2019**

**DÉCISION N° AU-19-183
EN DATE DU 09 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2^{ème} adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Evelyne CLERC-VACHET, proviseure de la cité scolaire Hector-Berlioz, de mettre à disposition de cet établissement scolaire des salles municipales afin d'y organiser une exposition ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer les modalités de cette mise à disposition ;

D É C I D E

DE METTRE gratuitement à la disposition de la cité scolaire Hector-Berlioz, domiciliée au 8, avenue Docteur Quinson (94300 Vincennes), représentée par Madame Evelyne CLERC-VACHET, la salle polyvalente du Carré (1, rue de l'égalité) pour l'organisation d'une exposition. Celle-ci se déroulera du 7 mai au 1^{er} juin 2019,

DE SIGNER une convention pour cette mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la
santé,

Signé

Didier DENHEZ